

Descriptif
du poste

Glasford International
Canada

Executive search consultants

Directeur général

 **brossard**

Avril 2018

Sommaire

Poste	Directeur général
Entreprise cliente	Ville de Brossard
Lieu	Brossard
Site internet	http://www.ville.brossard.qc.ca/

**La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes*

Notre client

Douzième ville en importance au Québec, Brossard compte plus de 88 000 habitants. Son territoire d'une superficie de 42 km², soit 330 km de rues et 47 km de pistes cyclables, possède une situation géographique enviable, en bordure du fleuve Saint-Laurent et à proximité de Montréal. La qualité des services municipaux offerts n'a d'égale que l'accessibilité des commerces et des grandes voies de circulation (autoroutes 10, 15, 30 et 132). Jumelés à la vie paisible de quartier et à un environnement naturel remarquable, ces nombreux attraits font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles.

Environ 37 % de la population provient de divers horizons culturels, avec une forte représentation de la communauté asiatique. Parmi les 88 019 habitants, on compte 57 communautés. Il s'agit sans contredit d'un élément distinctif, mais aussi d'une richesse inestimable qui contribue à l'essor de la communauté. Brossard comptait 33 257 logements privés occupés par des résidents permanents.

Les Brossardois et Brossardoises sont des gens scolarisés qui affichent un taux de diplomation élevé, ce qui en fait un bassin de main-d'œuvre qualifiée et multilingue très attrayant.

Sommaire des fonctions

Sous l'autorité du conseil municipal, le directeur général a comme rôle principal, de planifier, organiser, diriger, contrôler, coordonner et évaluer l'ensemble des activités de la Ville. Il a également comme responsabilité première la gestion efficace de la Ville et devoir plus spécialement s'assurer de la planification et de la réalisation des programmes approuvés par le conseil municipal. Il doit agir comme agent ou agente de liaison entre le conseil, le cabinet de la mairesse. Exercer les devoirs et pouvoirs prévus à la Loi des cités et villes et autres lois pertinentes. Coordonner les activités variées des directions, évaluer le rendement et l'atteinte des objectifs des directeurs et directrices et des autres personnes sous son autorité immédiate et développer graduellement un modèle de gestion conforme aux valeurs de la Ville. Sous l'autorité du conseil municipal, le directeur général aura, entre autres des responsabilités aux séances du conseil municipal, aux comités de planification et aux comités pléniers. Il donne son avis, présente les observations et les suggestions qu'il juge opportunes sur les sujets en délibération, mais sans avoir le droit de vote.

Principales responsabilités :

- Superviser, coordonner et contrôler les activités de directions en conformité avec les objectifs et priorités déterminés par le conseil municipal.
- S'assurer de la préparation en temps opportun des prévisions budgétaires ainsi que du programme d'immobilisation triennal; soumettre les données et rapports

- pertinents au conseil de Ville sur ces sujets aux fins d'information et de prises de décision.
- S'assurer de façon régulière, en collaboration étroite avec la Direction des finances que les budgets et sommes d'argent votés par le conseil municipal soient utilisés en conformité avec les fins pour lesquelles ils ont été votés.
 - Superviser le personnel sous sa responsabilité en privilégiant une approche de responsabilisation et en apprécier le rendement dans une perspective d'amélioration et de développement des compétences.
 - Prendre connaissance de tous les projets de règlements, et faire part aux autorités concernées de ses commentaires et suggestions sur les dispositions que visent ces projets.
 - Assister aux séances du conseil municipal, donner son avis, présenter les observations et les suggestions qu'il juge opportunes sur les sujets en délibération, mais sans avoir le droit de vote.
 - Analyser, en collaboration avec les directions concernées et autres instances décisionnelles, les besoins de la ville; faire des recommandations sur les mesures à prendre pour que la ville soit gérée avec efficacité, efficience et économie dans le but de promouvoir le développement de la ville et favoriser le bien-être de la population.
 - Exercer un contrôle sur tout le personnel de la Ville, au sens de la loi, et pouvoir suspendre un membre de ses fonctions avec l'approbation du conseil de Ville.
 - Se tenir continuellement au courant des développements dans le secteur municipal et formuler toute recommandation susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans la prestation de service.
 - Recommande au conseil municipal les mesures qu'il convient de prendre pour gérer de façon efficiente, dans une perspective de progrès de la municipalité, de bien-être de la population et de développement durable.
 - Cette description de fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir. Toutefois, les tâches ayant une influence sur l'évaluation de l'emploi apparaissent à la description.

Exigences pour le poste

- Formation universitaire de 2e cycle en administration, gestion des opérations, finance, génie ou toute autre formation jugée équivalente, sera considérée comme un atout.
- Un baccalauréat en administration, en finance, génie ou toute autre formation jugée équivalente combinée à une expérience significative dans des postes de gestion de haut niveau pourra compenser l'absence de formation universitaire de 2e cycle.
- Posséder un minimum de dix (10) années d'expérience dans un poste-cadre de préférence dans le milieu municipal;
- Maîtriser la langue française et anglaise, tant au verbal qu'à l'écrit;
- Être reconnu pour sa forte capacité à travailler en équipe ainsi que pour ses qualités de rassembleur et de mobilisateur;
- Posséder une connaissance adéquate des outils informatiques;
- Habileté de présentation des dossiers au conseil;

Compétences comportementales recherchées

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Leadership mobilisateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens politique développé
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication et un sens de l'écoute active 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Orientation vers le service à la clientèle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Courage managérial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens de l'éthique et de l'objectivité
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de gestion dans la complexité
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture aux changements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie axée sur les résultats
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion du changement; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résolutions de conflits
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créativité et innovation 	

Défis du poste

- Recentrer la cohésion d'équipe dans les différentes directions de la Ville pour permettre une planification stratégique concrète;
- Optimiser les services offerts aux citoyens et augmenter leurs efficacités;
- Développer, implanter et faire vivre une nouvelle culture organisationnelle participative et ouverte.

Processus d'entrevues proposé

- Première entrevue avec la firme de service-conseil Glasford International Canada;
- Deuxième entrevue avec la mairesse, un élu et un citoyen;
- Rencontre possible avec le conseil de ville, tests psychométriques et références

Candidatures

Pour soumettre votre candidature, veuillez consulter la section « Opportunités » du site internet de la firme Glasford International Canada : <http://www.glasfordcanada.com/fr>